



ACM Vert Le Grand

Projet pédagogique 2020



Fonctionnement général

L'équipe d'encadrement

- les obligations de chacun des membres
- rôle de la directrice
- rôle des animateurs
- l'accueil des stagiaires

Les horaires

Les espaces

Objectifs et Moyens

Respect du rythme de l'enfant

Socialisation de l'enfant

Le respect des autres et de l'environnement

Autonomie de l'enfant

L'éveil artistique

L'équilibre alimentaire

Découverte du monde qui les entoure

Les Activités

Type d'activités

Lieux d'activité

Journée type

Les repas

Les séjours

Relations avec familles

Tarifs

Evaluation du projet

Introduction

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action

il est élaboré dans un premier temps par le directeur de l'accueil, puis dans un second temps, redéfini avec l'équipe, en référence au projet éducatif de la ville de Vert le Grand, en cohérence avec le Projet Educatif Local existant.

Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement des activités. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

Fonctionnement général

L'équipe d'encadrement

Le centre de loisirs accueille les enfants de la commune, âgés de 3 à 10 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires. Il est habilité pour recevoir 80 enfants. Nous en recevons en moyenne 60 par mercredi et 45 pendant les différentes vacances scolaires.

Chaque jour d'ouverture, il y a en permanence :

- une directrice BAFD
- une stagiaires BAFD
- 4 animateurs
- une apprentie
- OGES Marie Josée
- BANCE Ophélie
- MASSE Charlotte (BAFA)
- REIS Melyssa (cap petite enfance)
- RICHARD Marine (cap petite enfance)
- ANTOINE Elisabeth (BAFA)
- PEREIRA VERA (BAFA)
- DUBOSSE Cloé (bac pro)

Cet effectif peut être augmenté en fonction du nombre d'enfants inscrits. La mairie engage des titulaires ou stagiaires BAFA, toujours des personnes motivées pour travailler auprès des enfants.

Une pause d'un minimum de 30 minutes est respectée par l'ensemble des animateurs par rotation entre 12h30 et 14h

Une réunion de régulation s'effectue tous les vendredis de 10h30 à 11h30

Les horaires de travail sont inscrits pour chacun dans un emploi du temps annuel

Les obligations de chacun des membres de l'équipe

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous ; ses membres connaissent et appliquent le projet pédagogique et d'activités ; des réunions permettent l'adaptation des activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide ;

La directrice et son équipe sont garant du respect des règles établies au sein du centre, à l'extérieur l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (code de la route, code civil ...)

Une copie des instructions départementales est fournie à tous et lue lors d'une réunion de préparation dans les mois précédant la période estivale.

LA DIRECTRICE a plusieurs rôles :

Un rôle pédagogique fort auprès de son équipe. Elle veille au respect du projet éducatif, ainsi qu'à la mise en œuvre du projet pédagogique et à son évaluation

Un rôle gestionnaire et administratif

Un rôle relationnel auprès :

- des élus municipaux
- de l'équipe
- des animateurs stagiaires
- des familles
- des partenaires

Un rôle de garant de l'application des textes réglementaires en matière de sécurité des biens et des personnes.

LES ANIMATEURS doivent :

Impliquer les enfants au maximum de leurs possibilités

Faciliter l'activité par leur disponibilité, leur écoute

Faciliter la progression dans le groupe pour faire aboutir les conflits

S'informer au mieux pour diffuser les informations aux autres membres de l'équipe, aux parents

S'impliquer à tout moment de la journée et se sentir en formation permanentes

Privilégier la relation entre les enfants, les enfants et les adultes, entre les animateurs et les parents

Participer aux activités en tant que conseillers, facilitateurs et régulateurs du groupe

Etre le lien entre les familles et le centre

Jouer avec les enfants

Instaurer une atmosphère de confiance et de jeu

Agir en qualité de formateur auprès des stagiaires

Respecter le travail des autres membres de l'équipe

Produire des fiches techniques d'activité

Etre présent aux diverses réunions d'équipe

Le respect du cadre et des règles est essentiel pour tous, le projet pédagogique donne un cadre commun à l'équipe, et permet de trouver des réponses cohérentes adaptées à la situation.

L'accueil des stagiaires

Une rencontre préalable au stage est organisée avec la directrice et ou l'équipe dans la mesure du possible. Un référent est déterminé dans l'équipe en fonction de la tranche d'âge sur lequel intervient le stagiaire.

Une évaluation intermédiaire en milieu de stage est faite et une à la fin de ce dernier avec l'équipe puis avec le directeur.

Le stagiaire doit être acteur de sa formation et être en mesure de s'auto évaluer
Une fiche d'évaluation lui sera remise en début de stage par le directeur

La prise d'autonomie est progressive. Au cours de la première semaine de formation, l'animateur stagiaire découvre les groupes, en apprentissage avec l'aide des animateurs et du directeur. Dès la deuxième, il propose des activités, accompagné d'un animateur. Enfin dans la troisième semaine, il doit pratiquer des activités seul.

Le stagiaire, dans la mesure du possible, a la possibilité de choisir la tranche d'âge avec laquelle il va travailler. Il peut aussi, en cours de stage, changer de groupe d'âge

Les horaires

Deux possibilités s'offrent aux parents

- En Journée : de 7h30 à 19h
- accueil du matin de 7h30 à 9h
- départ le soir de 16h30 à 19h

- En demi-journée :

- accueil du matin de 7h30 à 9h
- départ après le repas de 13h à 14h
- accueil de 11h à 11h30
- départ de 16h30 à 19h

Les repas sont toujours compris dans la demi-journée.

Les inscriptions, radiations, ainsi que les paiements s'effectuent en Mairie, ces derniers étant calculés sur un barème au quotient familial.

Afin de mettre en place le temps de travail à 35 heures, le temps d'accueil et de départ (7h30-9h et 17-19h) seront pris en charge par la garderie. La prise en charge par l'ACM se fait de 9h à 17h par des animateurs aux arrivées échelonnées

Les espaces

Intérieurs

- deux grandes salles de jeux et de détente,
- Une salle pour les activités manuelles (dessin, jeux à règles, jeux calmes),
- une bibliothèque destinée aux enfants,
- une kitchenette,
- un bureau,
- quatre sanitaires maternels avec lavabos,
- Un sanitaire réservé aux personnes handicapées,
- une salle de douche
- La cantine scolaire (pour les repas de midi et le goûter).
- Deux sanitaires primaires avec lavabo

Toutes ces salles se trouvent dans un même corps de bâtiment.

Nous disposons aussi, en face de nos locaux :

- D'un gymnase (libre le mercredi matin et pendant les vacances scolaires)
- D'une salle des fêtes (libre pendant les vacances scolaires)
- De la salle d'activité de l'école maternelle.
- d'un dortoir pouvant accueillir une douzaine de lits
- de la salle d'activité de l'école élémentaire

Extérieurs

- le jardin public en face du centre avec balançoires adaptées à l'âge des enfants
- la cour de l'école maternelle,
- la cour de l'école élémentaire,
- le complexe sportif de la Saussaie tout proche (aucune rue à traverser)
- les terrains de football

L'entretien de ces locaux est sous la responsabilité de la Mairie.

Journée type

heures	Organisation de l'équipe	Ce que l'on veut favoriser sur le plan éducatif	Rôle de l'animateur
7h30 à 9h15	<ul style="list-style-type: none"> - Accueil spécifique du matin proposé aux familles avec deux animateurs - Activités libres et au choix: jeux calmes, de société, musique douce, dessins discussions - Si trop d'enfants présents, séparation par tranche d'âge 	<ul style="list-style-type: none"> . Favoriser le lien avec les familles . Respecter le rythme biologique de l'enfant (réveil en douceur) . Favoriser la relation d'échange avec les parents . Sécuriser les parents et les enfants en les orientant dans les différentes salles . Donner libre choix à l'enfant dans ses activités 	<ul style="list-style-type: none"> . Il écoute . Il sécurise les enfants et les parents . Il est accueillant et souriant . Il discute avec l'enfant . Il fait respecter le calme du matin, le matériel et les locaux . Il pointe au fur et à mesure les enfants sur le cahier de présences et fait emmarger les parents sur ce même cahier . Il propose des activités libres et calmes
9h15 à 9h30	<ul style="list-style-type: none"> . Rassemblement des enfants . Vérification des présences par tranche d'âge (séparation des maternelles et des primaires) 	<ul style="list-style-type: none"> . Sécuriser l'enfant en lui expliquant la journée et les activités 	<ul style="list-style-type: none"> . Il sécurise l'enfant . Il lance la dynamique de la journée . Il confirme l'effectif
9h30 à 10h10	<ul style="list-style-type: none"> . Déroulement des activités sportives pour les primaires et manuelles pour les maternelles (explication et réalisation) . Si les activités se terminent plus tôt, mettre en place des petits jeux calmes d'extérieur ou d'intérieur 	<ul style="list-style-type: none"> . Favoriser l'imagination, le développement psychomoteur de l'enfant . Développer ses acquis . Permettre l'échange, le dialogue avec l'enfant . Faire respecter les règles de vie collective et de sécurité . Développer leur sens artistique et sportif . Découvrir de nouvelles techniques et matériaux 	<ul style="list-style-type: none"> . Il surveille l'enfant . Il fait respecter les règles de vie du groupe . Il est calme et clair dans ses explications . Il participe activement . Il fait et joue avec les enfants, il n'est pas simple spectateur . Il développe une motivation de jeu afin de donner l'envie . il veille à la participation de tous
10h10 à 10h30	<ul style="list-style-type: none"> . Retour au calme . Rangement des activités . Passage aux toilettes . Lavage des mains 	<ul style="list-style-type: none"> . Favoriser la responsabilisation des enfants . Faire respecter l'hygiène . Permettre l'échange et le dialogue avec l'enfant . Accueillir les enfants arrivant pour la demi-journée 	<ul style="list-style-type: none"> . Il montre l'exemple (rangement et ménage des salles d'activités) . Il élabore et met en place les règles de vie avec les enfants . Il favorise la prise de conscience de l'importance de l'hygiène

heure	Organisation de l'équipe	ce que l'on veut favoriser sur le plan éducatif	Rôle de l'animateur
1h30 2h30	<ul style="list-style-type: none"> . Repas, il est pris à la cantine scolaire dans le même bâtiment que ACM, tous les enfants quel que soit leur âge sont regroupés . Dans la mesure du possible un animateur par table . Les enfants sont servis par les animateurs . le repas est confectionné par un prestataire en liaison froide. 	<ul style="list-style-type: none"> . Moment éducatif: faire respecter les règles de vie collective et d'hygiène . Apprendre à couper ses aliments . Respecter la nourriture . Favoriser le développement du gout en goûtant à tout 	<ul style="list-style-type: none"> . Il aide les enfants . Il donne l'exemple en mangeant à table avec les enfants . Il évite le gaspillage . Il surveille le bon déroulement du repas . Il veille à séparer les enfants turbulents en leur expliquant la nécessité d'un repas au calme
2h30 3h30	<ul style="list-style-type: none"> . Jeux extérieurs non organisés . Surveillance par les animateurs . Pause pour les animateurs par deux 	<ul style="list-style-type: none"> . Permettre la détente de l'enfant par le jeu . Faire respecter l'environnement . Développer leur sens de l'autonomie dans le jeu 	<ul style="list-style-type: none"> . Il met à disposition du matériel de jeu . Il surveille . Il joue avec l'enfant si celui-ci le sollicite
3h30 4h	<ul style="list-style-type: none"> . Temps calme . 3/6 ans : sieste et jeux calme . 6/ 11 ans : jeux de société, dessins, discussion, puzzle Moment de paroles pour échanger et dire les souhaits d'activités 	<ul style="list-style-type: none"> . Favoriser le rythme de l'enfant . Favoriser le respect d'autrui . Permettre l'échange et le dialogue avec l'enfant . Accueillir les enfants arrivant pour la demi-journée 	<ul style="list-style-type: none"> . Il apprend les règles . Il est à l'écoute . Il fait respecter le sommeil de chacun
4h16h00	<ul style="list-style-type: none"> . Sieste pour les 3/6 ans avec réveil échelonné . Organisation similaire au matin en privilégiant les activités non sportives : manuelles, plastiques, de création 	<ul style="list-style-type: none"> . Respecter le rythme de chacun . Favoriser l'imagination, le développement psychomoteur de l'enfant . Développer ses acquis . Permettre le jeu pour le jeu 	<ul style="list-style-type: none"> . Il surveille les enfants à la sieste dans une luminosité restreinte : l'enfant ne doit pas confondre le jour et la nuit . Il participe activement aux activités . Il a anticipé sur une activité en préparant le matériel et le modèle Il laisse faire l'enfant en le guidant . Il adapte l'activité à l'enfant . Il travaille avec le groupe mais prend en compte l'enfant dans ce groupe

Heure	Organisation de l'équipe	Ce que l'on veut favoriser sur le plan éducatif	Rôle de l'animateur
6h 6h15	<ul style="list-style-type: none"> . Retour au calme . Rangement des activités . Passage aux toilettes . Lavage des mains 	<ul style="list-style-type: none"> . Favoriser la responsabilisation des enfants . Faire respecter l'hygiène . Permettre l'échange et le dialogue avec l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> . Il montre l'exemple (rangement et ménage des salles d'activités) . Il élabore et met en place les règles de vie avec les enfants . Il favorise la prise de conscience de l'importance de l'hygiène
6h15 7h00	<ul style="list-style-type: none"> . Temps du goûter 	<ul style="list-style-type: none"> . Faire respecter les règles de vie collective, d'hygiène et de sécurité . Equilibre de l'alimentation 	<ul style="list-style-type: none"> . Il prépare le chariot du goûter . Il aide l'enfant dans ses choix afin d'équilibrer le goûter . Il favorise le calme
7h00 9h00	<ul style="list-style-type: none"> . Bilan de la journée avec les enfants . Accueil du soir . Jeux calmes en attendant les parents. Retour sur la journée avec les parents. 	<ul style="list-style-type: none"> . Favoriser l'expression de chacun . Permettre la relation avec les parents . Favoriser le départ des enfants dans le calme . Favoriser l'échange entre l'enfant, le parent et l'animateur 	<ul style="list-style-type: none"> . Il donne la parole à chacun . Il écoute et note les problèmes et aspects positifs . Il élabore une méthode pour permettre à tous de s'exprimer . Il organise le départ des enfants . Il vérifie que l'enfant ait tous ses vêtements . Il transmet les informations aux parents . Il vérifie que les parents aient bien signé le cahier de présence
Chaque vendredi	<ul style="list-style-type: none"> . Réunion d'équipe : - bilan - point avec le stagiaire - préparation de la semaine à venir - Point sur le matériel 	<ul style="list-style-type: none"> . Favoriser une bonne organisation et un bon fonctionnement du centre . Favoriser le dialogue entre les membres de l'équipe . Développer le travail d'équipe 	<ul style="list-style-type: none"> . Il prépare les activités des jours suivants . Il met en place les dynamiques de jeux avec le reste de l'équipe . Il fait profiter de son savoir et/ou techniques . Il échange avec ses collègues sur les points positifs et négatifs . Il remédie aux problèmes

Objectifs et Moyens

Respect du rythme de l'enfant

Les enfants arrivent de plus en plus tôt et de plus en plus jeunes. Il est donc primordial de respecter le rythme de chacun.

L'accueil du matin est fait en douceur et dans le calme afin que la séparation entre l'enfant et ses parents se déroule le mieux possible.

Prendre le temps de discuter avec les parents est très important (une mauvaise nuit pourra expliquer un caractère difficile).

Une activité doit être proposée immédiatement pour les enfants les plus *speed* afin de canaliser leur énergie.

Le repas est servi vers 11h30. Certains enfants arrivent vers 7h30 sans avoir pris le temps de déjeuner et ont faim de bonne heure.

La sieste sera proposée aux plus petits mais n'est en rien obligatoire (sauf demande expresse des parents) Ainsi un grand pourra s'il le désire prendre un petit peu de repos avec les plus petits.

Des jeux sont organisés l'après-midi, libre à l'enfant d'y participer ou non, sans pour autant échapper à notre surveillance. Il y a toujours un animateur pour s'occuper d'eux.

Socialisation de l'enfant

Les enfants scolarisés pour la première fois sont souvent aussi au centre de loisirs cela n'est pas évident pour eux : ils doivent quitter leurs parents ou leur « nounou » et s'intégrer à un groupe inconnu.

Notre rôle consiste à les aider à s'amuser dans cette collectivité tout en conservant leur individualité. Pour les plus grands, qui ont déjà l'habitude, nous essayons d'approfondir afin que certains gestes deviennent des réflexes :

- Se laver les mains avant de passer à table ou en sortant des toilettes
- Dire « s'il te plait », « merci », « pardon » aux adultes mais aussi à leurs camarades
- Partager les jouets
- Ranger les jouets après leur utilisation.

Autant de petits gestes utiles qui leur serviront toute leur vie

Le respect des autres et de l'environnement

Afin que chaque enfant puisse évoluer dans les structures sans déranger le petit copain, il est bon d'observer certaines règles de vie :

- marcher lentement dans les locaux
- parler a voix basse
- ranger les jouets
- respecter les jouets et les livres
- respecter le sommeil du petit copain
- ne pas sauter sur les lits, c'est dangereux
- mettre ses papiers dans les poubelles
- ne pas se battre
- parler correctement aux animateurs et à ses camarades.

Toute l'utilité de ces différentes règles de vie est expliquée et chaque enfant sait à quoi il s'expose s'il les transgresse. Mais elles sont en général très suivies et bien comprises.

Les animateurs devront veiller à ce que les conflits entre enfants se règlent au plus vite sans bagarre ni grossièretés. Ils doivent inciter chacun à résoudre le conflit par le dialogue. De plus en plus, les enfants disent des mots ou font des gestes déplacés. Ils frappent rapidement.

Nous allons vers une société agressive et sans concession. La lutte contre la brutalité et la délinquance n'est elle pas la priorité du gouvernement actuel ? Les problèmes touchent aussi bien les petits que les grands, les filles que les garçons. Pour les animateurs et dirigeants, il est hors de question de suivre le mouvement. Il faut pour cela instaurer un vrai dialogue afin d'expliquer aux enfants les conséquences de leurs brutalités, et le moyen de les contourner.

Autonomie de l'enfant

Un enfant grandit et doit savoir, au fur et à mesure qu'il évolue, faire de plus en plus de choses seul. Les animateurs doivent parfois savoir s'effacer et laisser l'enfant agir seul afin de développer cette autonomie.

- Manger seul
- S'habiller, et se déshabiller seul
- Régler les petits conflits
- Ranger les jouets
- Retrouver ses affaires

L'éveil artistique

Afin de faire découvrir aux enfants les matières, les outils, de développer leur toucher, leur odorat, leur goût, nous leur proposons chaque matin une activité manuelle.

À la fin du mois, les animateurs établissent une liste des activités à réaliser le mois suivant, un programme est alors établi et distribué aux parents. Chaque enfant est libre de participer à cette activité. Elle remporte un grand succès car chacun pourra emporter sa création à la maison. Ces activités développent chez certains leur sens artistique (atelier dessin, peinture), chez d'autre le sens de l'imaginaire (atelier modelage et décoration), ou encore le sens gustatif (atelier cuisine) et la dextérité de certain autres (fabrication d'objets). D'autres enfants se contentent de copier les modèles qui leur sont systématiquement présentés. Mais chacun s'exprime à sa façon.

L'équilibre alimentaire

Afin d'apprendre aux enfants à manger sain, ils apprennent à constituer des menus équilibrés qu'ils auront plaisir à déguster. Chaque trimestre, en association avec l'école, une commission des menus se réunit afin d'établir un menu pour les trois mois suivants. Font partie de cette commission :

- Le maire adjoint chargé des affaires scolaires
- des instituteurs
- des représentants des parents d'élèves
- des enfants
- le personnel de la cantine
- un responsable de l'ACM
- un représentant de la société qui fournit les repas
- une diététicienne

Environ 15 jours avant cette réunion, la mairie nous fait parvenir la grille de menus proposés, nous réunissons les enfants, et les choix définitifs sont fixés avec eux. Nous en profitons pour leur expliquer ce que sont et à quoi servent les glucides, lipides, les vitamines, le calcium, le magnésium, le potassium et autres protéines. Plein de saveurs sont à découvrir, ce qui semble déplaire à certains enfants. Arriver à les tenter, c'est gagné

Découverte du monde qui les entoure

À travers nos promenades, nos sorties, visites et activités, permettre aux enfants de s'évader par un autre moyen que la télévision est un de nos objectifs. C'est pourquoi nous quittons les murs du centre au moins une fois par mois pour participer à des excursions ludiques et/ou récréatives :

- Spectacle de magiciens, ou cirque
- Visite d'un parc zoologique
- Parc d'attractions

Cueillette des pommes

Visite à la ferme

Rencontre avec un diseur de contes

Séance au Poney Club

Visite de châteaux

Patinoire

Cinéma

Autant de distractions qui sont parfois inaccessibles à certains.

Suite à la demande des parents, cette année les sorties se feront par groupe.

2 possibilités offertes :

- Participation à la sortie
- Rester sur le centre

Le centre restera ouvert les jours de sortie, ce qui permettra aux enfants qui pratiquent des activités sportives le mercredi de ne pas manquer les cours

Les Activités

Les activités de l'accueil de loisirs s'articulent autour de thématiques (cette année : les fêtes du calendrier), proposées aux enfants. Les programmes sont établis mensuellement, et distribués aux parents à partir du 15 du mois précédant, afin de permettre aux familles d'avoir une meilleure lisibilité des activités proposées.

Une consultation des enfants sera mise en place, afin de déterminer leurs attentes et envies et définir les besoins de tous pour créer ensemble des temps d'activité cohérent.

Chacun aura la liberté de s'exprimer comme il le souhaite.

La programmation peut donc au court de l'année être modifiée si la demande des enfants est différente et s'ils s'investissent avec l'animateur pour la mettre en place

Le programme peut subir des modifications en fonction de la météo.

L'équipe d'animation, lors de la mise en place de ses activités, peut faire appel à des personnes extérieures au centre de loisirs, soit parce qu'elles sont reconnues comme compétentes dans une spécificité, soit parce qu'elles possèdent les qualifications nécessaires à la pratique de l'activité.

Du fait de la différence de rythme de vie entre les tranches d'âges, trois groupes seront constitués

3/ 5 ans

6/ 8 ans

9/11 ans

Les activités sont adaptées aux enfants, en fonction de leur âge. Cependant, pour tous les activités à tendance sportive auront lieux le matin, l'après-midi, les activités manuelles, créatives ou plastiques seront privilégiées. Outre les activités au centre de loisirs, des stages d'activités sont proposés aux enfants

Cette année par exemple sont prévus : tir à l'arc, une initiation à la langue des signes, un parcours original et interactif dans les coulisses d'1 cinéma, La visite d'un zoo, etc...

L'équipe impliquera les familles en les invitant à participer à des sorties, mais aussi à proposer et organiser des activités selon les compétences des parents volontaires pour présenter leur savoir-faire. (visite d'une caserne de pompiers, escalade, éleveur de volailles, boulanger...)

Enfin des sorties à la journée sont choisies en fonction du thème du mois.

Type d'activités

L'équipe s'appuie sur les envies des enfants, ses propres envies ou compétences et les propositions d'autres partenaires, en prenant compte de l'âge des enfants.

Elle laisse également aux parents, la possibilité d'émettre des propositions d'activités qu'ils souhaitent voir organiser pour leurs enfants. Chaque avis est pris en compte mais la suite donnée dépend des possibilités techniques et financières.

Les activités s'effectuent toujours dans le respect des objectifs de départ, du projet pédagogique. Elles visent l'épanouissement et le bien-être des enfants.

Quel que soit la tranche d'âge des enfants, on retrouve les mêmes types d'activités mais adaptées :

Sportives : découverte ou approche de sports divers et variés collectifs ou individuels, parcours de motricité... mise en place de grands jeux sportifs dans des espaces extérieurs à l'accueil de loisirs.

D'expression corporelles ou orale : jeux de groupe, ronde, mimes, danse, chants jeux musicaux...

Créatives, artistiques ou manuelles : découpage et collage, pâte à modeler, pâte à sel, peinture, fabrication d'objets avec divers matériaux.

Jeux d'éveil

Découverte de l'environnement : la forêt, le village, à pied, à vélo

La prévention des accidents domestiques, de la route

Ludique, de détente et activités libres : temps calmes, jeux de société, lecture, conte ...

Découverte de l'informatique.

Lieu d'activités

Les activités se déroulent en majorité dans la salle d'activités, l'espace extérieur du groupe scolaire situé tout proche ou le gymnase du village.

Relations avec les familles

Les inscriptions se font uniquement en mairie. Pour chaque inscription, les familles doivent fournir :

Un certificat médical pour la pratique d'activités physiques

Une copie du carnet de vaccination

Un justificatif de domicile

Un relevé des prestations sociales

Un avis d'imposition (n-1)

La fiche de renseignements

Le règlement intérieur signé

Tout dossier incomplet ne permettra pas la prise en charge de l'enfant

Les animateurs rencontrent les parents le matin quand ils déposent leurs enfants, et le soir. Il est demandé aux parents de venir chercher leurs enfants dans l'entrée du centre de loisirs.

Pour clarifier les relations avec les parents, un règlement intérieur pour l'ensemble des activités du centre est mis en place. Il est distribué aux parents, le présent projet pédagogique peut être consulté sur le site de la commune.

Les tarifs

Ils varient en fonction du quotient familial. Les enfants ne résidant pas dans la commune peuvent être accueillis au sein du centre de loisirs. Le tarif maximum sera appliqué.

Grille des tarifs ci-joint

Les Séjours

A la demande des enfants et des parents, nous mettons en place deux séjours par an pour les 6/12 ans

1 l'été

1 l'hiver

Pour minimiser les couts nous mettons en place un partenariat avec l'association Charlie Chaplin de Vert Le Petit (centre de loisirs de la commune limitrophe).

Il faut bien garder à l'esprit que pour certains enfants ce sera la première fois qu'ils dormiront sans leurs parents. Il sera donc très important de rassurer les enfants mais aussi les parents.

Le séjour est un moment aussi angoissant pour les parents qui nous confient leurs petits.

C'est donc à l'équipe pédagogique de bien communiquer avec les parents sur le déroulement, le trousseau à fournir, comment vont se passer les activités (baignade, ski, toilette, couchage ...)

Deux réunions avec les parents et trois réunions animateurs seront donc nécessaires afin de tout mettre en place.

Les séjours 2019

<p>SEJOUR D'HIVER du 24/02 au 02/03séjour à VALMEINIER structure "L'ALMERA" au programme: ski, luge découverte de l'environnement et visite d'une chèvrerie 25 places 1 directeur 5 animateurs</p>	<p>SEJOUR D'ETE Du 22 au 30 aout 2018 A AUBENAS en Ardèche Structure « LA BOUSSOLE » Au programme : Canoé Accrobranche Spéléologie Piscine Découverte d'une ferme pédagogique 25 places 1 directeur 3 animateurs 1 stagiaire BAFA</p>
--	---

EVALUATION DU PROJET

L'évaluation est le moyen qui permet à chacun des acteurs de la vie du centre de se positionner par rapport à des objectifs énoncés, de prendre conscience des différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation d'arrivée.

Elle est aussi un moyen de communication facile auprès des parents ; en effet lorsque l'enfant évoque peu sa journée auprès de sa famille, il est possible, outre la discussion avec chacun et les réalisations des enfants, d'utiliser les outils d'évaluation pour permettre à la famille de visualiser au plus proche la façon dont l'enfant a vécu sa journée.

L'équipe d'animation fera un bilan avec les enfants. L'objectif est de mettre en valeur le groupe ou de donner des explications très précises sur les attentes et prévisions quant aux activités passées ou à venir. Cette action permettra ainsi aux enfants de réaliser eux même un bilan de la journée et évoquer les difficultés rencontrées ou les envies.

Les réunions hebdomadaires permettent de faire un point sur la semaine écoulée et sur la semaine à venir ainsi que de passer les informations au sein de l'équipe.

A la fin de l'année un bilan sera effectué par l'équipe : prise en compte de leur propre bilan mais aussi celui des enfants et des parents.
Ce travail servira de base à l'analyse pour le bilan de l'ALSH pour la CAF

Les thèmes qui seront traités lors des temps d'évaluation sont les suivants :

- Les temps d'accueil
- Programme d'activités
- Temps de repas
- Les trajets
- Sieste et temps calmes
- Préparation des grands jeux
- Réunions
- Relations animateurs
- Relations parents
- Sorties/prestataires
- La sécurité
- Matériel et locaux

Afin de favoriser les échanges au sein des équipes, des outils sont utilisés pour chaque temps de réunion.

Toutes ces différentes étapes participent à l'évaluation constante de l'ALSH et son projet pédagogique. Elles permettent également d'y associer les différents acteurs de la structure (enfants, parents, animateurs, directeur)